



**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR**

**SON EXCELLENCE DR. STERGOMENA LAWRENCE TAX  
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA SADC**

**À L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA**

**RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA SADC**

**LE 14 AOÛT 2021**

**Honorable Verónica Nataniel Macamo Dlhovo, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération de la République du Mozambique et Présidente du Conseil des ministres de la SADC ;**

**Honorable Eisenhower Nduwa Mkaka, Ministre des Affaires étrangères de la République du Malawi et Président entrant du Conseil des ministres de la SADC ;**

**Honorables Ministres ;**

**Messieurs les Secrétaires exécutifs adjoints ;**

**Mmes et Messieurs les Hauts fonctionnaires des États membres de la SADC ;**

**Mesdames et Messieurs les chefs des Organisations internationales et régionales, Excellences ;**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Hauts commissaires et Membres du corps diplomatique, Excellences ;**

**Mesdames et Messieurs les fonctionnaires du Secrétariat de la SADC ;**

**Chers partenaires des médias ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est un honneur pour moi de vous accueillir à cette réunion du Conseil des ministres de la SADC.

Lorsque la pandémie de COVID-19 est apparue il y a un an et demi, nous pensions qu'il s'agissait d'un phénomène qui serait passager. Malheureusement, elle est toujours là, avec des impacts sociaux et économiques croissants dans le monde entier et dans tous les secteurs. Malgré cela, la Région a mis en place des mesures destinées à assurer la continuité des activités et à contrer ou atténuer les impacts socio-économiques de la COVID-19. Ainsi, nous remercions nos dirigeants d'avoir fait preuve de pragmatisme.

Permettez-moi également de remercier le gouvernement et le peuple de la République du Malawi d'avoir accepté d'accueillir le 41<sup>e</sup> Sommet de la SADC et, à cet égard, la présidence de la SADC pour 2021/22, malgré les défis auxquels nous faisons face actuellement. De la même manière, nous exprimons notre gratitude à la République du Mozambique pour avoir dirigé le programme d'intégration de la SADC au cours de la période 2020/21, malgré un contexte de travail difficile marqué par la COVID-19.

Comme le veut la tradition de la SADC, au cours de cette réunion, la République du Mozambique, en tant que Présidente sortante du Conseil, passera le témoin de la présidence à la République du Malawi. Permettez-moi d'exprimer notre sincère gratitude à l'Honorable Veronica Dlhovo, pour sa gestion et son leadership exceptionnel au cours de l'exercice de son mandat. Muito Obrigada. Je tiens également à souligner l'excellent soutien apporté par le Président des Hauts fonctionnaires, l'Ambassadeur Carlos Costa.

La pandémie de COVID-19 a malheureusement privé la Région de dirigeants visionnaires, d'hommes et de femmes d'État, de Hauts fonctionnaires, de fonctionnaires du Secrétariat de la SADC, de conjoints et de parents, et d'un certain nombre de citoyens de la SADC. Permettez-moi de rendre un hommage spécial aux leaders que la région a perdus, et que les âmes des défunts reposent dans la paix éternelle.

### **Honorables Ministres,**

Malgré un environnement très difficile, la Région a enregistré des progrès significatifs, sous la présidence de la République du Mozambique, dans le cadre du thème du 40e Sommet de la SADC : *« 40 ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux enjeux planétaires »*.

**Dans le domaine de la coopération en matière de paix et de sécurité**, la Région est restée stable, pacifique, tout en consolidant les principes démocratiques, comme en témoignent les élections pacifiques qui se sont tenues en République des Seychelles et en République-Unie de Tanzanie. Toutefois, nous avons été témoins de poches de terrorisme et d'actes d'extrémisme violent dans certaines zones, notamment dans l'Est de la RDC et le nord du Mozambique, que la Région continue de traiter de manière proportionnée. La reconfiguration de la Brigade d'intervention (FIB) opérant dans le cadre de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) a été finalisée et déployée ; d'autre part, une Force en attente de la SADC a également été déployée pour apporter son soutien à la République du Mozambique dans sa lutte contre le terrorisme. Je tiens à remercier les États membres de la SADC pour leur solidarité et le soutien accordé.

Sur le plan économique, au niveau mondial, la pandémie de COVID-19 a déclenché la plus grave récession mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale, en raison des blocages économiques qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, affaibli la demande de biens et de services, et fragilisé le tourisme et d'autres entreprises. En ce qui concerne la convergence

macroéconomique, un certain nombre d'États membres n'ont pas été en mesure d'atteindre les cibles relatives aux critères de convergence macroéconomique convenus. Les données indiquent que la croissance du PIB régional de la SADC s'est contractée de 4,8 % en 2020, ce qui est inférieur à la croissance de 2,1 % enregistrée en 2019. Les taux d'inflation régionaux ont augmenté, pour atteindre une moyenne de 49,6 % en 2020, contre 16,4 % en 2019. La dette publique a aussi augmenté, passant de 55,5 % du PIB en 2019 à 63,2 % du PIB en 2020. Les États membres sont donc encouragés à poursuivre l'application de mesures de politique budgétaire et monétaire jusqu'à ce que la reprise économique retrouve une trajectoire ascendante.

**En ce qui concerne l'industrialisation**, un certain nombre de jalons ont été posés, notamment le développement de quatre (4) chaînes de valeur dans le secteur agricole (soja, blé, coton et riz) et de huit (8) chaînes de valeur spécifiques à l'aquaculture (tilapia, salmonidés, ormeaux, crustacés, bivalves, poissons marins et perles), et la mise en œuvre est en cours. Un cadre régional relatif au renforcement des capacités des fournisseurs, axé sur le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises (PME) afin de contribuer à l'industrialisation, a été finalisé et il est actuellement utilisé par les États membres.

Dans le but de déterminer l'état de l'industrialisation, une analyse des lacunes régionales a été entreprise au cours de l'exercice, sur la base de laquelle un Programme régional d'amélioration de la compétitivité des États membres de la SADC a été élaboré. Le Programme de compétitivité vise à garantir que tous les États membres de la SADC s'efforcent d'atteindre les objectifs d'industrialisation de la SADC.

**Le développement des infrastructures** demeure fondamental pour l'intégration régionale. Au cours de l'exercice, la construction du pont de Kazungula et la mise en place du projet du poste frontière unique de Kazungula, entre autres, ont été conclues et lancées en mai 2021. Le pont relie le Botswana et la Zambie et permet d'atteindre d'autres pays de la SADC, notamment la RDC, la Namibie, le Zimbabwe et la Tanzanie. Le pont devrait améliorer l'accès aux marchés internationaux. Le pont et les postes-frontières uniques amélioreront également la gestion des frontières, car ils réduisent considérablement le temps de transit des marchandises et des passagers et, ce faisant, les coûts de transaction entre les secteurs. Compte tenu de ces avantages que procurent les projets d'infrastructures transfrontalières, j'espère sincèrement que les États membres accéléreront la mise en œuvre du Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC, en particulier les projets prioritaires identifiés dans les corridors de transport et de commerce de la SADC.

**Dans le secteur de l'énergie**, le Secrétariat de la SADC a continué à aider les États membres à renforcer la connectivité des infrastructures régionales par le biais de la préparation de projets, notamment pour la centrale hydroélectrique de Mulembo Lelya (RDC et Zambie) et l'interconnecteur de transmission Angola-Namibie (Angola et Namibie). Un projet d'accord portant modification du Protocole sur l'énergie de 1996 a été finalisé et sera soumis à votre examen. Le Protocole donnera plus de marge de manœuvre à la Région.

Le Secrétariat de la SADC a également continué à coordonner et à gérer le Programme tripartite de facilitation du transport et du transit (TTTFP) de l'ensemble régional COMESA-CAE-SADC, qui vise à fournir un cadre juridique, réglementaire et systémique harmonisé pour que les États membres mettent en œuvre des normes minimales harmonisées dans le transport routier transfrontalier.

**Dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information**, les interventions réalisées ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la cyber sécurité, ainsi que dans l'adaptation et la résilience pendant la pandémie de COVID-19. Ces interventions comprennent la transposition dans les législations nationales des lois types harmonisées de la SADC sur la cyber sécurité et la mise en place d'équipes d'intervention en cas d'incidents informatiques (CIRT).

Des progrès ont également été enregistrés dans la mise en œuvre de la Politique agricole régionale, afin d'assurer la production de semences de bonne qualité, de renforcer la gestion des maladies et des ravageurs transfrontaliers des cultures et des animaux, d'améliorer l'accès au marché des produits agricoles et la gestion des ressources naturelles. Ces mesures comprennent l'élaboration de la nouvelle Stratégie forestière 2020-2030 et l'opérationnalisation de la Facilité de financement des aires de conservation transfrontalières de la SADC, ce qui contribuera à la mise en œuvre du Programme des aires de conservation transfrontalières (ACT) de la SADC.

En ce qui concerne le **Développement humain**, l'élaboration du Cadre politique pour l'emploi et le travail de la SADC et du Cadre politique pour l'autonomisation des jeunes de la SADC a été finalisée. D'autre part, le Cadre politique pour l'emploi et le travail, est censé guider les États membres sur les priorités clés pour combler les déficits de travail décent, y compris le chômage et le sous-emploi, qui continuent de compromettre les perspectives de transformation structurelle productive et d'éradication de la pauvreté dans la Région. Le Cadre

identifie cinq objectifs stratégiques à mettre en œuvre de manière complémentaire dans les domaines thématiques de la création d'emplois ; droits au travail ; sécurité sociale ; dialogue social ; et migration de la main-d'œuvre. Je suis convaincue que les États membres trouveront ce cadre utile.

D'autre part, le Cadre politique pour l'autonomisation des jeunes de la SADC vise à relever les défis auxquels les jeunes font face dans la Région, et met en évidence les lacunes dans le développement et l'autonomisation des jeunes, notamment en raison de la mauvaise santé sexuelle et reproductive des jeunes, de l'accès limité à l'enseignement secondaire et au-delà, des taux élevés de chômage et de sous-emploi, ainsi que de la prédominance de l'entrepreneuriat à faible productivité dans l'économie informelle. Le Cadre politique reconnaît que ces défis ont été aggravés par la pandémie de COVID-19, qui a touché de manière disproportionnée les personnes qui sont déjà défavorisées. Une fois approuvé et mis en œuvre, le Cadre politique améliorera les perspectives d'exploitation du dividende démographique dans la région de la SADC.

### **Honorables Ministres,**

La COVID -19 continue de ravager et de submerger les systèmes de santé déjà fragiles. La troisième vague a été impitoyable et a eu des effets dévastateurs, ayant notamment provoqué un nombre élevé de cas et des taux de mortalité élevés. Bien que les États membres de la SADC se soient lancés dans le déploiement de la vaccination contre la COVID-19, celui-ci reste trop faible pour conférer une immunité de groupe. Cette situation est imputable à l'accès limité aux vaccins, à l'insuffisance des infrastructures de vaccination, à la faible préparation pour le déploiement des vaccins et à la méfiance à l'égard des vaccins. Les États membres poursuivent leurs efforts concertés en vue de remédier à ces goulets d'étranglement. Permettez-moi également de féliciter les États membres pour les mesures prises afin d'empêcher la propagation de la COVID-19 et de contrer et/ou d'atténuer ses effets négatifs. Nous ne nous sommes pas encore débarrassés de la pandémie, nous devons donc continuer à travailler ensemble. La fabrication locale est l'une des mesures concrètes qui garantira la disponibilité durable des vaccins, des produits de santé et des produits de base, ce qui permettra de renforcer la sécurité sanitaire régionale. À cet égard, les États membres sont encouragés à renforcer leurs capacités dans ces domaines et à continuer à faire pression pour obtenir une dérogation temporaire à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour la fabrication de vaccins.

Je tiens à souligner et à saluer l'annonce faite par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) concernant le choix de la République d'Afrique du Sud comme hôte

du premier centre de transfert de technologie de vaccins contre la COVID. Ce centre jouera un rôle déterminant dans l'augmentation de la production et de l'accès aux vaccins contre la COVID-19. Il s'agit d'un bon point de départ pour l'effort de développement de la capacité de développement et de fabrication de vaccins qui placera la Région sur la bonne voie. Les autres États membres qui souhaitent se lancer dans la fabrication locale pourront bénéficier de l'expérience de la République d'Afrique du Sud.

### **Honorables Ministres,**

En conclusion, et ceci étant ma dernière réunion du Conseil des ministres en ma qualité de Secrétaire Exécutive de la SADC, permettez-moi de vous remercier profondément, Honorables Ministres, pour votre soutien inestimable qui nous a permis, à moi et à mon équipe, de remplir nos fonctions. Ce fut gratifiant, et parfois difficile, car les aspirations et les attentes de cette Région étaient parfois complexes. Mon équipe et moi-même avons collectivement essayé de faire de notre mieux pour nous mettre au service de la Région. J'ai beaucoup appris au cours de ce processus et j'appliquerai les leçons apprises dans mes activités futures.

En tant qu'être humain, il se peut que j'aie commis des erreurs et que j'aie froissé ou blessé des personnes, si cela s'est produit, ce n'était pas intentionnel, et je vous prie de me comprendre et de me pardonner. Lorsque je n'étais pas d'accord avec quelqu'un, je l'ai pris comme une saine différence d'opinion professionnelle et je ne garde aucune rancune. Notre père, le regretté Nelson Mandela, a déclaré avant de quitter la prison : « **Combien d'entre nous se sont emprisonnés dans les murs de la colère et de l'amertume ? La rancune ne vous rend pas fort, elle vous rend amer ; le pardon ne vous rend pas faible, il vous libère** ». Au moment du départ, permettez-moi de vous dire que j'aurai gravés dans ma mémoire, à jamais, les bons souvenirs de mon travail avec vous et ma participation au Programme de développement et d'intégration de la SADC.

Je vous remercie, Honorables ministres, Hauts fonctionnaires, partenaires de la SADC et citoyens de la SADC, d'avoir cru en moi et d'avoir apporté, à moi et à mon équipe, un soutien indéfectible. Permettez-moi d'exprimer ma spéciale gratitude au Secrétaire exécutif adjoint de la SADC pour l'intégration régionale, Dr. Thembinkosi Mhlongo, un collègue avec lequel nous avons assumé le rôle d'exécutifs presque en même temps au Secrétariat, et avons très bien travaillé ensemble ; il m'a volontairement permis de puiser dans sa longue mémoire institutionnelle au Secrétariat. Je remercie également le Secrétaire exécutif adjoint de la SADC en charge de l'administration, Ambassadeur Joseph Nourrice, qui a contribué à garantir que le Secrétariat observe les principes de bonne

gouvernance à tout moment ; je remercie par ailleurs toute l'équipe du Secrétariat de la SADC, qui continue à servir la Région avec diligence, même dans les moments difficiles. Je suis convaincue que je laisse cette organisation saine en de bonnes mains, sous la direction de mon successeur ; je vous prie que nous lui accordions le même soutien que celui dont j'ai bénéficié, et je lui souhaite du succès.

Je souhaite également la bienvenue à l'honorable Eisenhower Nduwa Mkaka, Ministre des Affaires étrangères de la République du Malawi, Président entrant du Conseil des ministres de la SADC, et l'assure du soutien de la SADC.

**Je vous remercie pour votre attention !**

**Thank you!**

**Muito obrigada!**

**Asanteni sana!**

**Zikomo kwa mbili!**